Fiche pédagogique – Traitement des Métiers de RR

Sommaire

1. Introduction 2
2. Mémo des étapes de traitement des SAMT Métiers de RR 2
3. Exemple de saisie dans ARCAnH 4

1. Introduction

Pour le traitement des SAMT Métier de RR, la documentation est disponible sur la page RTC 2023, nous vous invitons aussi à consulter nos vidéos disponibles sur la même page :

- Sur les principes des SAMT Métiers de RR :ATIH RTC 2023 Métiers de Rééducation-Réadaptation (RR) Partie 2 - YouTube
- Sur la démonstration dans ARCAnH : ATIH RTC 2023 ETPR Partie 3 (youtube.com)

Vous trouverez également ci-dessous :

- un mémo des étapes
- un exemple des phases classeur ARCAnH.

2. Mémo des étapes de traitement des SAMT Métiers de RR

Paramétrage

Identifier les métiers qui réalisent de l'activité de réadaptation en SMR. Ce sont ceux qui codent des actes CSARR/CSAR au PMSI SMR

Liste des métiers concernés :

L'information est dans le tableau OVALIDE [1.D.2.CSARRINT] B au PMSI M12

Chacun des intervenants du CSARR a une correspondance en SAMT Métier de RR dans l'arbre analytique du RTC

Vous rapprocher de votre cadre de réadaptation / votre DIM ou TIM pour valider les différents types de personnel de chacun des métiers listés :

- Salarié
- Interimaire ou/et mis à disposition ou/et vacataire
- Libéral hors vacataire (honoraires hors comptabilité de gestion)
- Intervenant dispositif COMETE

Lister les SAMT Métier de RR à intégrer dans votre FICOM et à paramétrer dans ARCAnH

Vous devez paramétrer une SAMT par combinaison "Métier + type de personnel"

Quand un même métier existe avec différents types de personnel, il faut utiliser un suffixe au numéro de la SAMT pour pouvoir créer plusieurs SAMT de même métier

3-SA et ETPR **Identifier les charges et ETPR à imputer en charges directes à chacune des SAMT Métier de RR paramétrées (Onglet 3-SA et ETPR)**

Données attendues en fonction du type de personnel :

- Salarié : charges de personnel salarié et ETPR attendus
- Interimaire / mis à disposition / vacataire : charges de personnel extérieur sans ETPR attendus
- Libéral hors vacataire (honoraires hors comptabilité de gestion) : aucune charge ni ETPR attendus car aucune charge en comptes de classe 6
- Intervenant dispositif COMETE : aucune charge ni ETPR attendus, car ces charges et ETPR sont à imputer dans la MIG SMR V02 COMETE

Ce qui doit être imputé dans la SAMT métier de RR correspond :

- uniquement à des charges relatives à l'activité SMR (hors MCO, HAD, PSY)
- uniquement des charges pour l'activité de réadaptation des patients hospitalisés en SMR (pas pour l'activité médicale ou soignante, ni consultations, ni MIG)
- toutes les charges de l'activité de réadaptation SMR

  Y compris l'activité de réadaptation qui ne serait pas codable en CSARR/CSAR par nature (temps de codage des actes, formation ...), et activité de réadaptation non codable faute d'acte correspondant au CSARR/CSAR.
  Le temps relatif aux staffs hebdomadaires est maintenu sur la (ou les) SA d'affectation principale de l'intervenant : pour les métiers de réadaptation par nature, en SAMT Métier de RR, pour les médecins et infirmiers ayant une quote part d'activité de réadaptation, le temps de staff hebdomadaire est rattaché aux SAC d'affectations principales de ces personnels (sauf si leur affectation principale est la SAMT Métier de RR).

Informations à recueillir pour chaque intervenant de RR

Ces informations peuvent être obtenues par questionnaire/enquête auprès de l'intervenant de RR, auprès du cadre de réadaptation, à partir des plannings ...

- Métier
- Type de personnel Cf. 1°)
- Charges annuelles (source : RH/Compta/contrôle de gestion)
- ETPR (source : RH/Compta/contrôle de gestion)
- Part d'activité en pourcentage par champ d'activité :
  - SMR
  - MCO
  - HAD
  - PSY
  - Activité médico-technique (imagerie, explorations fonctionnelles ...)
  - Activités transversales (relevant des logistiques)
- Puis pour l'activité SMR :
  - **part d'activité de réadaptation hospitalisés SMR =Qui ira en SAMT Métier de RR**
  - part d'activité pour l'organisation des plateaux techniques SMR
  - Part d'activité médicale/soignante des patients hospitalisés en SMR (pour médecins et infirmiers)
  - Part d'activité de consultations SMR
  - Part d'activité MIG SMR
- Puis pour chacune des activités existantes, détailler la part d'activité par SA de votre découpage analytique

Clé	Identifier, pour chacune des SAMT Métier de RR paramétrées, la part d'activité par SA consommatrices de leur activité (onglet clé)

Dans l'onglet Clé, il faut ventiler les charges de chacune des SAMT Métier de RR sur les SA définives consommatrices, en fonction du lieu de réalisation de l'activité de réadaptation. La clé de ventilation est "l'euro de charge".
Pour cela, il faut avoir, pour chaque SAMT Métier de RR, le pourcentage d'activité pour chacune des SA consommatrices.
La source d'information peut être le planning des intervenants, une enquête/questionnaire auprès des intervenants.

Les SA consommatrices de l'activité des SAMT métier de RR sont :

- Chacune des SAMT plateaux techniques SMR
- Chacune des SA SPE Atelier d'appareillage et de confection - Type Interne
- Actes hors tous plateaux : pour la quote part d'activité de réadaptation par SAMT métier de RR réalisée hors tous plateaux,ce sont les SAC de rattachement des patients concernés qui sont les SA consommatrices
  Cela correspond à l'activité réalisée en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...

Information à recueillir :

Identifier la quote part d'activité de réadaptation par SAMT métier de RR réalisée sur un Plateaux technique SMR ou l'atelier d'appareillage et confection interne paramétrés dans ARCAnH
Puis détailler cette part par SAMT plateaux techniques SMR et atelier interne paramétrés
La quote part résiduelle correspondant à l'activité réalisée hors tous plateaux : réalisée en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement
Détailler cette quote part par SAC SMR de rattachement des patients concernés

Calculer les clés de SAMT Métier de RR pour l'onglet Clé

L'onglet clé reprend le total des charges imputées à chacune des SAMT Métier de RR.
C'est ce montant qui est à répartir entre les SA consommatrices au prorata de la quote-part d'activité identifiée pour chacune d'entre elles.

3. Exemple de saisie dans ARCAnH

La saisie en **onglet 3-SA** se fait comme pour toutes les autres SA : au croisement entre le compte concerné et la SA consommatrice

Dans l'exemple :

	Intitulés	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR
		Médecin	Masseurs kinésithérapeute	Psychologue	Assistant de service social
		93272001	93272201	93272209	93272302
Racine SA		93272001	93272201	93272209	93272302
Suffixe					
Mode de prise en charge (SAC MCO et SAMT)		Salarié	Salarié	Salarié	Salarié
Mode de fonctionnement (LGG/LM/STR/SAMT/Plateaux Psy)					
629	Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs				
PS_REMU	Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 6721 et 649)				
SF_PS_REMU	Total des charges de personnel salarié sage-femme (hors comptes 6721 et 649)				
PA_REMU	Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 649)		50 000	55 000	45 000
PM_REMU	Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721 et 649)	12 000			
SF_PM_REMU	Total des charges de personnel salarié sage-femme (hors comptes 6721 et 649)				

En **onglet ETPR**, comme pour les autres SA, vous saisissez les ETPR par catégorie de personnel dans chacune des SAMT Métier de RR concernée.

Pour l'exemple :

Retour au sommaire

Dans cet onglet, vous allez réaliser :

► La saisie des ETPR PM, PI, SF, PS et PA pour les toutes SA
► Les ETPR liés aux rémunérations à l'acte, aux personnels extérieurs et les charges des personnels des années antérieures sont exclus du périmètre des ETPR
► Les différents coûts moyen par ETPR sont calculés automatiquement

			Type	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR
			Libellé SA	Médecin	Masseurs kinésithérapeute	Psychologue	Assistant de service social
				93272001	93272201	93272209	93272302
			Mode de fonctionnement				
			Type d'intervenants HAD				
			Suivi au séjour (en minutes/en montant)				
			Type d'intervenants SAMT Métier de RR	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié
Chapitre		Données recueillies	Totaux de l'onglet				
Saisie des ETPR PM	PM_ETPR	Sous-Total Personnel Médical (hors docteurs juniors, internes, FFI et é	0,10	0,10			
	PI_ETPR	Sous-Total Docteurs juniors, internes, FFI et étudiants	0,00				
		Total ETPR Personnel médical	**0,10**	**0,10**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques PM_REMU + PM_REMB + 6491PM	12 000	12 000	0	0	0
		Coût moyen du Personnel médical salarié (hors docteurs juniors, internes, FFI et étudiants)	**120 000 €**	**120 000 €**	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**
		Comptes analytiques PI_REMU + PI_REMB + 6491PI	0	0	0	0	0
		Coût moyen du Personnel docteurs juniors, internes, FFI et étudiants salariés	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**
Saisie des ETPR SF	SF_ETPR	Nb d'ETPR Personnels Sages-Femmes Salariés	0,00				
		Total ETPR Personnel Sage-Femme	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques SF_REMU + SF_REMB + 6492PS_SF + 6491PM_SF	0	0	0	0	0
		Coût moyen du Personnel Sage-Femme salarié	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**
Saisie des ETPR PS (hors ETP liés aux comptes 621,622 et 6484)	PS_ETPR	Nb d'ETPR Personnels des services de soins : Personnels soignants	0,00				
		Total ETPR Personnel Soignant	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques PS_REMU + PS_REMB + 6492PS	0	0	0	0	0
		Coût moyen du Personnel soignant salarié	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**	**non concerné**
Saisie des ETPR PA (hors ETP liés aux comptes 621,622 et 6484)	PA_admin	Nb d'ETPR Personnels de direction et administratifs	0,00				
	PA_soins	Nb d'ETPR Personnels des services de soins hors personnels de rééducation	1,00			1,00	
	PA_reeduc	Nb d'ETPR Personnels des services de soins : Personnels de rééducation	1,00		1,00		
	PA_educ	Nb d'ETPR Personnels éducatifs et sociaux	1,00				1,00
	PA_medicotech	Nb d'ETPR Personnels médico-techniques	0,00				
	PA_ouvriers	Nb d'ETPR Personnels techniques et ouvriers	0,00				

En onglet Clé

On répartit les euros de charges réelles sur les SA consommatrices au prorata de l'activité par lieux de réalisation de l'activité

- Dans un premier temps, on identifie le pourcentage d'activité sur chacun des plateaux techniques SSR de l'établissement et le pourcentage hors tous plateaux (bureau, chambre, salle de soins, espaces communs, jardins, hors établissement …)
- Puis pour la part hors tous plateaux, on détermine la part pour chacune des SAC de rattachement des patients concernés

Dans notre exemple simple, un seul plateau technique SSR (plateau kiné) et deux SAC SSR

- Médecin : toute l'activité au bureau ou en chambre donc hors tous plateau, dont moitié pour les patients de la gériatrie et moitié pour les patients du SSR polyvalent
- Kiné : 80% de son activité sur le plateau kiné et 20% hors tous plateaux, dont 70% pour les patients de la gériatrie et 30% pour les patients du SSR polyvalent
- Psychologue : toute l'activité au bureau ou en chambre donc hors tous plateaux, dont 60% pour les patients de la gériatrie et 40% pour les patients du SSR polyvalent
- Assistant service social : toute l'activité au bureau ou en chambre donc hors tous plateaux, dont 55% pour les patients de la gériatrie et 45% pour les patients du SSR polyvalent

On applique les pourcentages par SA consommatrices au montant qui est en colonne « RAPPEL Montant à affecter (A) » (=charges affectées à la SA en 3-SA ») pour avoir la clé par SA consommatrices.

Fonctions	Sections		RAPPEL Montant à affecter (A)	TOTAL (B)	ECART (A) - (B)	Clé demandée	SAC SSR	SAC SSR	SAMT Plateaux techniques spécialisés SSR
							personne âgée poly pathologique, dépendante ou à risque de dépendance / adultes/ hospitalisation	Affections polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	Plateau de kinésithérapie
						cle_nature	93452112	93452212	93371123
MET	Médecin	93272001	12 000	**12 000**	0	Euros de charges réelles	6 000	6 000	0
MET	Masseurs kinésithérapeute	93272201	50 000	**50 000**	0	Euros de charges réelles	7 000	3 000	40 000
MET	Psychologue	93272209	55 000	**55 000**	0	Euros de charges réelles	33 000	22 000	0
MET	Assistant de service social	93272302	45 000	**45 000**	0	Euros de charges réelles	24 750	20 250	0